PLAN LOCAL D'URBANISME

MONTAUROUX

REVISION GENERALE

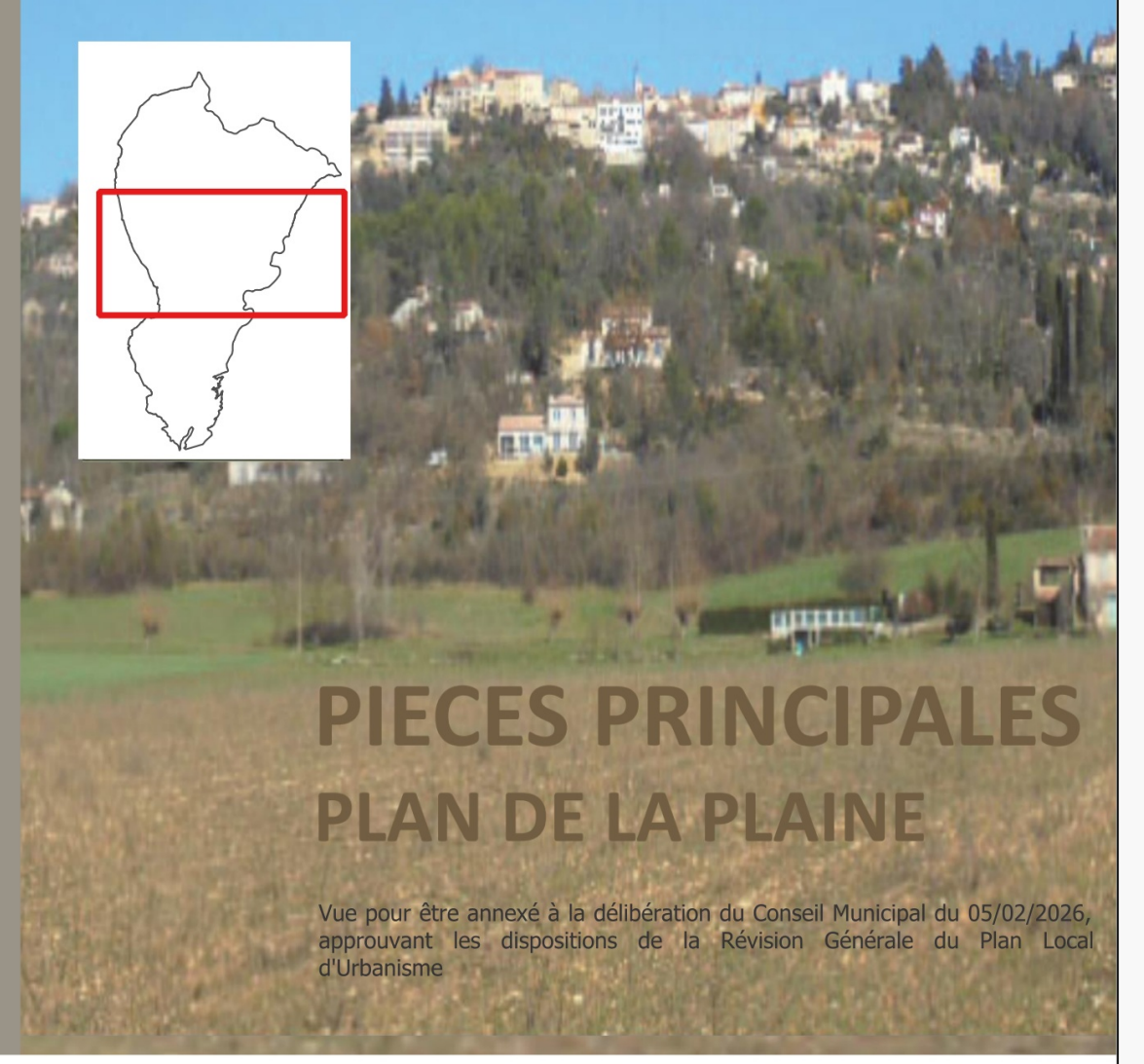

PIECES PRINCIPALES

PLAN DE LA PLAINE

Vue pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 05/02/2026, approuvant les dispositions de la Révision Générale du Plan Local d'Urbanisme

Périmètres de projet

- ⬚ Zonage du PLU
- ▨ Emplacement réservé
- ▭ Périmétre de mixité social
- ▭ Périmétre d'OAP
- ⬚ Polygone d'implantation des bâtiments en secteur As et Ncl

Mise en valeur des espaces urbains

- Servitude de vue
- – – Linéraire de diversité commerciale
- ★ Bâti autorisé à changer de destination
- ★ Bâti ou façade remarquable

Mise en valeur des milieux et des sites

- ▦ Espace Boisés Classé
- Restanques à conserver
- Ripisylve à conserver et à renforcer
- ▦ Espace Vert Protégé
- 🟩 Haies et continuités rurales à conserver
- 🟦 Marge de recul par rapport aux cours d'eau et écoulements et trame bleue
- ▨ Zone de sensibilité paysagère
- ●●● Alignement d'arbres à protéger
- ● Arbres remarquables à protéger

Réduire l'exposition des personnes et des biens face aux risques

- ▥ Périmètre soumis aux dispositions de la loi Barnier
- ⬚ Limite de zone de dangers de la canalisation de gaz
- •—• Canalisation de transport de gaz
- >—> Ligne aérienne RTE
- ×—× Ligne souterraine RTE

0 250 500 m

Echelle : 1 / 4000 ème